

VIVRE

A



Photo Alain Porte

MOUTHIERS-SUR-BOËME

LE MOT DU MAIRE

Permettez-moi de souhaiter pour chacune et chacun d'entre vous une très bonne année 89.

Une année faite de sécurité, d'amitié, de solidarité.

Une année, anniversaire de la Révolution, qui permette de redire les injustices et les inégalités.

Une année qui donne à notre commune, pour le bien de tous, les forces nécessaires pour construire un avenir meilleur dans le respect, la tolérance, l'équilibre mais aussi la volonté et l'efficacité.

Une fin d'année est bien sûr l'occasion idéale pour faire un bilan, regarder en arrière pour mesurer le chemin accompli et se donner des raisons de poursuivre.

Pour notre commune, le bilan est riche en réalisations. Je citerai péle-mêle :

- le début d'occupation de la zone d'emploi ;
- la création d'une association intercommunale, relais entre employeurs et demandeurs ;
- l'inauguration du foyer-résidence consacrant son plein succès ;
- l'achèvement des travaux de rénovation de la Maison pour tous, permettant

d'accueillir de nombreuses activités mais aussi des congrès et des séminaires de toutes sortes ;

— l'élargissement du pont de l'Église, préfigurant l'aménagement du bourg, dans le cadre plus large du curage de la Boëme ;

— la création d'un centre social reconnu et soutenu par la Caisse d'allocations familiales entre les M.J.C. de Fléac et de Mouthiers, ce qui devrait permettre d'améliorer les services d'aide à l'Enfance et le développement socio-culturel de notre commune.

— un programme de voirie très important (800 000 F) et réparti sur tout le vaste territoire de la commune ;

— des abri-bus supplémentaires ;

— un bus municipal ;

— l'amélioration des vestiaires et de la salle technique du stade ;

— de nombreux travaux d'amélioration des bâtiments.

Le rôle moteur de notre commune dans certains secteurs commence à être reconnu puisque :

— le stage d'insertion pour les jeunes est reconduit une fois encore et souvent cité en exemple ;

— Mouthiers vient de se voir attribuer par le Conseil régional le trophée pour la maîtrise de l'énergie ;

— sans parler du F.P.A. que vous connaissez bien maintenant et qui reçoit de nombreuses visites.

Tous ces efforts, toutes ces réalisations, ne trouvent leur justification que s'ils contribuent à améliorer les conditions et le cadre de vie de chacun.

Malheureusement, le chômage sur la commune reste encore trop important, malgré une baisse de 10% en 88 et même si les prochains chiffres promettent une amélioration par suite de l'embauche récente de plusieurs de nos concitoyens, ils nous faut encore beaucoup travailler. La zone d'emploi et ses ateliers-relais, ainsi que la structure intercommunale, permettent sérieusement d'espérer. La reprise économique sensible ailleurs atteindra bien la Charente. Nous serons prêts pour y participer.

RECTIFICATIF AU BULLETIN DE DECEMBRE 88

Dans la rubrique «Réunion du conseil municipal du 17.11.88» § «Manœuvre de vannes sur la Boëme», il convient de lire : le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la vallée de la Boëme a demandé au Conseil municipal de désigner 2 responsables pour la manœuvre des vannes situées sur le territoire de la commune. Sont proposés MM. Albert Boureau et Hadj Nadji.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 88

Étaient présents : M. Clapaud, 1^{er} adjoint ; M. Dedieu, 2^e adjoint ; M. Tamagna, 4^e adjoint ; M. Degorce, 5^e adjoint ; Mme Porte, MM. Bonnet Bernard, Boureau Albert, Brégeas Roger, Crueize, Dexant, Gachinois, Gros, Jobit.

Absents excusés : MM. Germon, Lathière, Barbe, Maurice, Prud'homme.

Aménagement du bourg

Le projet établi par le C.A.U.E. quant à l'aménagement du bourg ainsi que le projet établi par la D.D.E. quant à la création d'une déviation sont présentés au Conseil municipal. Ces deux projets sont soumis à la réflexion des conseillers municipaux avant toute prise de décision.

Zone d'emploi

Contact sera pris avec les services de la D.D.E. pour la constitution des dossiers concernant les ateliers-relais prévus sur la zone d'emploi.

Droit de préemption urbain

Le Conseil municipal décide d'exercer son droit de préemption sur la vente d'un immeuble situé au bourg de Moutiers et charge Monsieur le Maire de toutes les démarches nécessaires.

Location logement

Le Conseil municipal décide de louer, à compter du 01.01.89, le logement vacant situé au 2^e étage de l'immeuble de la mairie.

École maternelle

L'école maternelle accueille, cette année, plus de 80 enfants, chiffre qui marque le maximum de la capacité d'accueil actuelle. Or, les chiffres indiquent un effectif de 106 enfants à la prochaine rentrée. Un problème de locaux se

pose. Deux solutions se présentent :

- travaux d'aménagement des locaux actuels en incorporant à l'école l'actuel logement de fonction adjacent ;
- construction d'une nouvelle école maternelle.

Une commission spéciale se réunira prochainement afin d'envisager la solution la meilleure.

F.N.A.C.A.

Suite au souhait exprimé par la F.N.A.C.A., le Conseil municipal demande au gouvernement de prolonger le délai pendant lequel tout ancien combattant d'Afrique du Nord pourra se constituer une retraite mutualiste.

Centre de loisirs du mercredi

Le Conseil municipal, en accord avec la M.J.C., décide de confier à cette dernière la gestion du Centre de loisirs du mercredi, à compter du 01.01.89

M.J.C. INFOS

Au terme de ce premier trimestre de l'exercice 88-89, il est bon de faire un rapide bilan des possibilités offertes, à ses adhérents et à tous les curieux, par la M.J.C.

Quotidiennement, les activités ont permis à chacun de manifester ses talents ou de s'adonner à ses passions : ces activités ne dépendent que de la volonté des adhérents, de leurs exigences. Certaines entrent en sommeil alors que d'autres se créent, ce qui est normal et sain : le bureau de la M.J.C. est toujours prêts à accueillir et à aider ceux qui souhaiteraient développer une activité nouvelle, qu'il s'agisse d'astronomie, de philatélie, de jeux de cartes, de danses folkloriques ou de toute autre idée. Rappelons que l'on peut déjà s'inscrire à la danse — moderne ou classique —, à la gymnastique, à l'éducation physique, au ping-pong, au cyclotourisme, au volley-ball, à l'escalade, autant de moyens d'entretenir une indispensable forme physique et morale. On peut encore participer aux cours d'allemand ou d'informatique, s'intéresser aux recherches du groupe patrimoine et songer qu'il existe tout un matériel audio-visuel qui serait, pour un ensemble d'amateurs, une base de création... Souvent, pour que les choses se mettent en place, il suffit d'y penser.

Ce premier trimestre a été fertile en manifestations diverses : conférence à propos de l'ours et de l'animal sauvage, sortie patrimoine, rencontre de poésie, expositions, festival de cinéma, autant de centres d'intérêt propres à satisfaire les curiosités. Bien entendu, il est des habitudes qui doivent se créer, des chemins qui ne se prennent pas d'emblée : de telles manifestations, jusqu'à une période assez récente, étaient propres à la ville, se déroulaient dans de véritables «temples» dont était écartée, par principe, une partie importante du public décrétée ignorante et incapable de s'adonner aux mêmes plaisirs que ceux qui se savaient «initiés»... Ainsi existe-t-il une certaine méfiance à l'égard de tout ce qui se veut «culturel», comme si ce mot cachait de sèches activités peu capables d'apporter du plaisir aux participants ou aux spectateurs. Pourtant, le bureau de la M.J.C. continuera une programmation, critiquable certes, mais qui tendra toujours à une certaine qualité en même temps qu'à une véritable innovation. Il n'est pas inutile de rappeler que la rencontre de poésie n'a aucun équivalent dans tout l'ouest de la France, que la conférence-débat à propos de l'ours a précédé d'autres débats, nationaux, menés par les radios et la télé, à propos du même animal.

Il n'est pas question, ici, de se décerner des félicitations, mais simplement de souligner qu'il existe, dans notre ville, un lieu où il est possible de faire vivre des activités culturelles en précisant, une fois de plus, que chacun peut apporter, à tout moment, ses propres suggestions.

Les projets, bien sûr, sont nombreux : le plus proche de nous, c'est le séjour à la neige qui se déroulera du 2 au 12 février : des places sont encore disponibles et tous renseignements peuvent être obtenus à la permanence de la M.J.C., chaque jour, de 14 à 18 heures.

Et puis, mais nous en reparlerons, le 18 février aura lieu la traditionnelle coupe populaire de ping-pong qui rassemble tous les pongistes de la région pour une véritable fête.

Il nous reste, pour conclure, à souhaiter à tous une année active et agréable ; le président de la M.J.C. n'a qu'un vœu à formuler : que la Maison pour tous donne à chacun l'occasion d'oublier les soucis du quotidien et de rencontrer, simplement, l'amitié.

LE COIN DES POETES

NOEL

Noël ! Noël !
Dans la joie
ou dans la tristesse,
Dans la pauvreté
ou dans la richesse,
Dans un château
ou dans la forêt,
Noël reste Noël !

Sylvie Farge, CM2

LES ARBRES

La neige tombe en tourbillonnant,
Sur les arbres tout tremblants
Tous agités par le vent,
Remués par son soufflement ;
Les arbres morts dans le vent
penchent lentement
Leurs grandes branches
Dans le sifflement du vent.

S. Aupetit

DU COTE DES ECOLES...

L'ECOLE MATERNELLE EN VENDANGES

Par une belle matinée ensoleillée d'octobre, les enfants des trois classes maternelles sont partis vendanger dans les vignes de Monsieur et Madame Gros au Grand Poineau.

Avec leurs bottes, leur Kway, leur paire de ciseaux et leur petit seau, ils étaient très heureux. Ils ont coupé les grappes très vaillamment ! Ensuite ils ont goûté le jus des raisins qu'ils avaient coupés !

Ils étaient ravis... et bien fatigués !

Merci à Monsieur et Madame Gros et à Madame Aubron pour leur accueil très chaleureux. Merci aussi aux parents qui ont participé à l'encadrement des enfants.

NOEL A L'ECOLE

Vendredi 16 décembre, à l'école, c'était la fête. Tous les enfants, depuis les très jeunes de la maternelle jusqu'aux grands du cours moyen, ont pu assister à un superbe dessin animé distribué par Walt Disney : *Brisby et le secret de Nimh*.

Un goûter fort apprécié de tous fut ensuite servi, et le Père Noël en personne remit aux tout petits leurs cadeaux. Les plus grands durent attendre le dernier jour de la classe à cause de retards dans la livraison des colis.

Et tout le monde remercie bien vivement le Comité des fêtes, principal maître d'œuvre de cette matinée récréative, les dévoués parents d'élèves venus aider au service du goûter, ainsi que toute l'équipe de la cuisine qui sait si bien flatter les goûts gastronomiques des Monastériens (jeunes et moins jeunes !) et les édiles municipaux qui ont mis la salle polyvalente à la disposition des jeunes.

MOTS D'ENFANTS

Sébastien :

— Maîtresse, hier soir j'ai vu Julien qui draguait Vanessa au tennis.

La Maîtresse :

— Qu'est-ce que ça veut dire « draguer » ?

Silence...

Puis le garçon :

— C'est quand on dit des mensonges gentils aux filles pour qu'elles nous aiment.

Un matin d'hiver.

Aurélien :

— Maîtresse, je voudrais de la neige.

La Maîtresse :

— Je ne peux pas t'en donner. Ce n'est pas possible.

Aurélien :

— Moi, je sais ce qu'il faut faire pour en avoir. Il faut prier... mais, tu sais, maîtresse, ça réussit pas toujours !...

C'est l'anniversaire d'une petite fille:

La maman a fait un superbe gâteau à la crème.

Un enfant, en mangeant le gâteau:

— Oh ce gâteau est excellent..., c'est un délice au pays des merveilles!

Bibolo est un écureuil, dans la forêt.

Il est né au creux d'un bouleau (c'est dit dans une chanson).

La maîtresse:

— Où est né Bibolo?

Un enfant:

— au creux d'un travail!

Julien va « monter » à la grande école, au C.P. Il faut que ses parents aillent l'inscrire, la maîtresse l'a dit.

Le soir, Julien à ses parents:

— Il faut que vous alliez m'abonner à la grande école!



Manty Sébastien



LE CONSEIL REGIONAL A REMIS SES TROPHÉES DE L'ÉNERGIE

«L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.) a remis la semaine dernière ses trophées. Parmi les lauréats nationaux, la Chambre régionale d'agriculture, le conseil régional de Poitou-Charentes (prix spécial du jury) et la CAMIF (grand prix).

«Mais il y avait les autres. Les autres candidats, comme la ville de Rochefort, qui a failli battre Besançon aux trophées nationaux, ou la commune de Mouthiers, «nominée» pour la mise en place d'une filière bois-énergie.

«(...)Il ne restait plus qu'à remettre les trophées à M. Germon, maire de Mouthiers...»

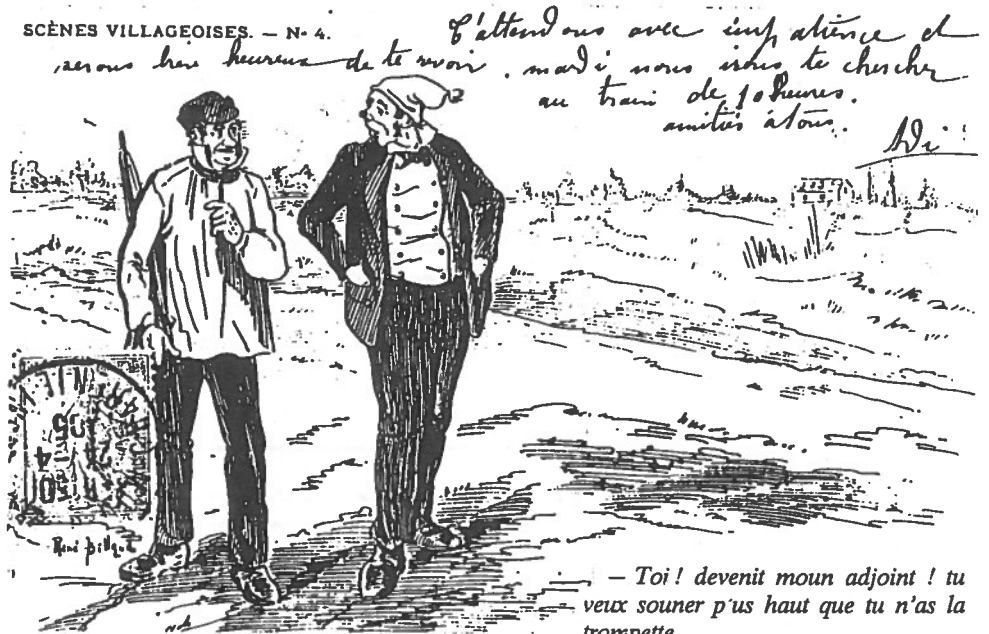
(Extrait de la *Charente-Libre* du 13.12.88.)

REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés aura lieu, cette année, le dimanche 22 janvier 89 à la salle polyvalente de Mouthiers. Y sont invitées toutes les personnes ayant atteint l'âge de 60 ans à cette date.

Nous demandons aux personnes de plus de 60 ans qui n'auraient pas reçu d'invitations de bien vouloir nous excuser de ce contretemps et de se faire connaître à la mairie.

SCÈNES VILLAGEOISES. — N° 4.



d'attendons avec impatience et serons bien heureux de te voir, mardi nous irons te chercher au train de 10 heures. amities à tous. Bi!

— *Toi! devient moun adjoint! tu veux sonner p'us haut que tu n'as la trompette ...*

ETAT CIVIL 1988

- 23 naissances
- 4 mariages
- 8 décès.

REVENU MINIMUM D'INSERTION

Les imprimés nécessaires sont à la disposition du public à la mairie.

NAISSANCES

Novembre et décembre 88

Justice BENNACEUR, le 22 novembre 88, au foyer de M. et Mme Patrick Bennaceur, au bourg.

Lucie, Marie-Hélène, Valérie GRENOT, le 3 décembre 88, au foyer de M. et Mme Grenot, à Forge.

Aymeric, Yves GOYON, le 13 décembre 88, au foyer de M. et Mme Goyon Yves, aux Agriers.

CALENDRIER DES FÊTES 89

MOIS DE JANVIER

15 janvier	Loto des parents d'élèves
22 janvier	Repas des anciens
28 janvier	Bal des Rois
	Comité des fêtes
29 janvier	Repas de la chasse

MOIS DE FEVRIER

Du 2 au 12	Séjour à la neige
Samedi 18	Coupe de ping-pong
Dimanche 19	Assemblée générale des donateurs de sang à Blanzac
Dimanche 19	Cyclo-cross à Mouthiers
Samedi 25	Dîner dansant des donateurs de sang

DÉPÔT LÉGAL JANVIER 89

SCÈNES VILLAGEOISES. — N° 10.



— *Bein voui ! bein voui ! j'dis pas qu'o seye point in bon... mais quand in homme est bon, o faut se minfier qu'i devienne mauvais... Je voterai pas p'r li.*